



## Fiche de données de sécurité selon 91/155/CE

Nom du produit : GRATCH Hydro SP (Anti-Graffiti)      Version : 2.0.0  
Révision : 28-08-2002  
Date d'impression : 01-10-2003

---

### 01. Identification de la substance/préparation et de la société/entreprise

Nom du produit	GRATCH Hydro SP
Fabricant/fournisseur	GRATCH Company
Rue/Boîte Postale	P.O. Box 7034
Sigle du pays/Code postal/Localité	NL - 5980 AA PANNINGEN
Téléphone / Fax	+31 (0)77-465 1095
Renseignements en cas d'urgence	+31 (0)77-465 1096

---

### 02. Composition/informations sur les composants

Substances présentant un risque de santé aux termes de la Directive Substances Dangereuses 67/548/CEE :

#### Composants contribuant aux dangers

TRIETHOXYOCTYLSILANE ; CAS no : 2943-75-1 EINECS: 220-941-2  
Quote-part : 2,5 - < 10 %  
Classification : Xi ; R 38

---

### 03. Identification des dangers

Principaux dangers  
Néant

---

### 04. Premiers secours

#### En cas d'inhalation

Donner de l'air frais, consulter un médecin en cas de troubles

#### Au contact de la peau

Laver immédiatement à l'eau et au savon et bien rincer. En cas d'irritation persistante de la peau, consulter un médecin

#### Au contact des yeux

Lavage avec de l'eau en écartant les paupières minutes. Si les troubles persistent, consulter un médecin

#### En cas d'ingestion

Rincer immédiatement la bouche avec beaucoup de l'eau et faire boire beaucoup de l'eau de petites gouttes.  
Recourir à un traitement médical.

---

### 05. Mesures de lutte contre l'incendie

#### Moyens d'extinction

Adapter les mesures de protection dans la lutte contre l'incendie à l'environnement.

#### Dangers particuliers à ses produits de combustion ou aux gaz en résultant

Peut être dégagé en cas d'incendie : CO, dioxyde de carbone, éthanol.



## Fiche de données de sécurité selon 91/155/CE

Nom du produit : GRATCH Hydro SP (Anti-Graffiti)      Version : 2.0.0  
Révision : 28-08-2002  
Date d'impression : 01-10-2003

---

### 06. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

#### Précautions individuelles

Porter un équipement de sécurité. Eloigner les personnes non protégées. Veiller à une aération suffisante.

#### Précautions pour protection de l'environnement

Ne pas la pénétrer dans l'égout, ni dans les eaux. Ne pas envoyer dans le sous-sol ni dans les terrains.

#### Méthodes de nettoyage/récupération

Recueillir les liquides à l'aide d'un produit absorbant. Eliminer le matériel rassemblé, conformément aux instructions. Assurer une aération suffisante.

---

### 07. Manipulation et stockage

#### Précautions à prendre pour la manipulation

N'employer que dans des secteurs bien aérés.

#### Préventions des incendies / explosions

Le produit n'est pas combustible. Aucune mesure particulière n'est requise.

#### Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage

Aucune exigence particulière.

#### Indications concernant le stockage commun

Non nécessaire.

#### Autres indications sur les conditions de stockage

Stocker au frais et au sec dans des fûts métalliques bien fermés.

---

### 08. Contrôle de l'exposition/protection individuelle

#### Indications complémentaires pour l'agencement des installations techniques

Sans autre indications, voir point 7.

#### Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail

Le produit ne contient pas en quantité significative des substances présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail

#### Equipement de protection individuelle

##### Protection des mains

Gants de protection (caoutchouc) ou crème de protection.

##### Protection des yeux

Lunettes de protection.

##### Protection du corps

Vêtement de protection léger.



## Fiche de données de sécurité selon 91/155/CE

Nom du produit : GRATCH Hydro SP (Anti-Graffiti)      Version : 2.0.0  
Révision : 28-08-2002  
Date d'impression : 01-10-2003

---

### 09. Propriétés physiques et chimiques

#### Indications générales

Etat d'unité :		liquide
Couleur:		laiteux trouble
Odour:		caractéristique
Point de fusion :		non déterminé °C
Point d'ébullit. :		100 °C
Point d'éclair :		non applicable °C
Température d'auto-inflammation :		non applicable °C
Densité :	( 20 °C )	1,0 g/cm <sup>3</sup>
pH :	( 20 °C )	8,9
Viscosité :	( 20 °C )	12 sDIN 53211/4
Solubilité dans l'eau :	( 20 °C )	entièrement miscible

---

### 10. Stabilité et réactivité

#### Conditions à éviter

La préparation est stable aux conditions de manipulation et de stockage recommandées sous la rubrique 7.

#### Réactions dangereuses

Aucune réaction dangereuse connue.

#### Produits de décomposition dangereux

Néant, lors d'une utilisation correcte.

---

### 11. Informations toxicologiques

Aucune donnée sur la préparation elle-même n'est disponible. La classification toxicologique du produit a été réalisée à partir des résultats du procédé de calcul prescrit par la Directive Générale Préparation (88/379/CEE).

---

### 12. Informations écologiques

Ne pas laisser pénétrer dans la nappe phréatique, les eaux ou la canalisation sous forme non diluée ou en grand quantité.

---

### 13. Considérations relatives à l'élimination

Sous observation des prescriptions locales officielles



## Fiche de données de sécurité selon 91/155/CE

Nom du produit : GRATCH Hydro SP (Anti-Graffiti)      Version : 2.0.0  
Révision : 28-08-2002  
Date d'impression : 01-10-2003

---

### 14. Informations relatives au transport

#### Transport par terre ADR/RID et GGVS/GGVE(2000)

**Classification**

Classe : -      Kemler : -  
Code matière : -      Numéro en bordure : -

**Désignation du produit**

-

**Sources de danger**

-

**Emballage**

Fiche signalétique des danger \_  
:

---

### 15. Informations réglementaires

**Etiquetage (CE)**

Les mesures préventives habituelles doivent être observées lors de la manipulation de produits chimiques.  
Le produit ne tait pas obset de l'etiquetage selon les directives de la Communauté Européenne.

**Autre prescriptions, restrictions et règlements d'interdiction**

Lors de la manipulation et du stockage il convient d'observer les mesures de protection usuelles.

---

### 16. Autres informations

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

**Phrases R importantes**

38 Irritant pour la peau